

Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 65.320 Original



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

♀ Lieu du contrôle: Av. des Nerviens 137 1040 Etterbeek Belgique

Boîte: Bt 408

1 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

☐ Date du contrôle:21/02/2025

☑ Prochaine visite avant le:21/02/2050

Agent-visiteur:
Charles Matot

CONCLUSION: CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre		
Nom	Selbelec	
Adresse	Imperiastraat 8, 1930 Zaventem, Belgique	
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire		
Nom	Inconnu	
Adresse	Av. des Nerviens 137 1040 Etterbeek Belgique	
Installateur		
Nom	Selbelec	
TVA	BE0782324695	

Identification de l'installation électrique

Adresse	Av. des Nerviens 137 1040 Etterbeek Belgique	
Code EAN	NC	
Numéro de compteur	4994548	
GRD	Sibelga	
Type de locaux	Appartement	

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé Siège d'exploitation: Boulevard Lambermont 127 1030 Schaerbeek Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Date d'émission : 24/02/2025 20:12:46 Page 1 / 6 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 65.320 Original



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
	Avant le 01/06/2020 et après le 01/10/1981 Avant le 01/10/1981

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Sibelga
Numéro de compteur	4994548
Code EAN	NC
Liaison compteur-tableau	VOB 3X10
Tension de service	3 x 230 V
Protection générale	40 3P
Protection maximale admissible	40 3P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	2
Description de l'installation	Voir Schéma

Tableau(x) électrique(s)

Date d'émission : 24/02/2025 20:12:46 Page 2 / 6 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 65.320 Original



Contrôles et essai

Testeur d'installation:	-007/5285039
Schémas/plans	ОК
Liaisons équipotentielles	ОК
Test BP du DDR	ОК
Δln	ОК
Contrôle de l'état	ОК
Résistance de terre (Ω)	2
Isolement (MΩ)	>0,5
Matériel fixe	ОК
Protection contre les contacts directs	ОК
Protection contre les contacts indirects	ОК
Protection contre les surintensités	ОК

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK

Date d'émission : 24/02/2025 20:12:46 Page 3 / 6 ebtv2



Atlas Contrôle . Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 65.320 Original



Infractions

Néant

Remarques

Remarques	
Libellé	Référence
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	
Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.	RDE3
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Ce contrôle ne comprend que ces parties de l'installation électrique comme indiquées sur les parties correspondantes (et signées) des schémas.	RDE5
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
L'éclairage n'est pas encore installé définitivement.	RDE7
Ce contrôle ne comprend que la partie habitable du bâtiment.	
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge,) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15
La peinture et/ou le plâtre se trouvant sur les prises terres doivent être enlevés avant la mise en service de la (nouvelle) installation.	RDE43

Date d'émission : 24/02/2025 20:12:46 Page 4 / 6 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Rapport N° 65.320 Original



Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Charles Matot

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Date d'émission : 24/02/2025 20:12:46 Page 5 / 6 ebtv2



Atlas Contrôle . Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Rapport N° 65.320 Original



Annexes



Tableau 1